

# AVIS PUBLIC

## PROJET DE CONSTRUCTION DES MINICENTRALES ONIMIKI 1 ET 2 PAR LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS DE KBAOWEK, WOLF LAKE, PEKUAKAMIULNUATSHTAKUHIKAN (MASHTEUIATSH) ET LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet Onimiki comprendrait deux minicentrales et représenterait un investissement de l'ordre de 200 millions \$. Sa construction devrait durer 2 ans et permettrait de créer plus d'emplois dans la région pendant la construction. Une proportion importante de ces retombées bénéficiera aux communautés locales. Les minicentrales auraient une capacité totale de 42 MW. Une première centrale (Onimiki 1), d'une capacité de 37 MW, serait localisée aux abords de la rivière des Outaouais. La seconde centrale (Onimiki 2) d'une capacité de 5 MW serait construite à la sortie du Lac Tee.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : [https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp? n°\\_dossier=3211-12-255](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?n°_dossier=3211-12-255).

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 29 juin 2023 de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 418 521-3830 et, sans frais, au 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au <https://www.environnement.gouv.qc.ca/>.

Date de l'avis : le 30 mai 2023

Cet avis est publié par Énergie renouvelable Onimiki S.E.C conformément à l'article 31.3.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2).

